

PASSEPORT (dépôt du dossier et retrait du passeport)



SUR RENDEZ-VOUS au 03-29-89-15-11

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Présence obligatoire du demandeur

Pièces obligatoires pour chaque dossier :

- 1 formulaire CERFA à compléter ou pré-demande en ligne
- 2 photos d'identité récentes **non découpées (-6 mois)** sans lunette, front et cou dégagés, pas de sweat à capuche, pas de blouson, pas de barrette ou de chouchou dans les cheveux.
- 1 justificatif de domicile **à votre nom (- 1 an)** : eau, gaz, électricité, téléphone fixe, portable, assurance habitation, taxe habitation ou les derniers impôts (**original + 1 copie**)
- vignette fiscale : 17€ de 0 à 14 ans ; 42€ de 15 à 18 ans ; 86€ pour les majeurs

Documents à fournir selon votre situation :

1^{ère} demande :

- carte d'identité en cours de validité (**original**)
- Ou - acte de naissance de moins de 3 mois

Renouvellement :

- ancien passeport à redonner
- **original** de l'ancien passeport
- carte d'identité en cours de validité (**original**)

Perte ou vol :

- déclaration de perte ou de vol
- carte d'identité en cours de validité (**original**)
- Ou - acte de naissance de moins de 3 mois

Femmes mariées :

- copie acte de naissance de moins de 3 mois
- Ou - copie acte de mariage de moins de 3 mois

Femmes veuves :

- copie acte de décès de l'époux de moins de 3 mois

Mineur : (présence obligatoire d'un parent)

- carte d'identité du parent demandeur (**original**)
- autorisation parentale à compléter
- si divorce : copie du jugement

Personnes hébergées

Ou

- justificatif de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
- copie de la carte d'identité de l'hébergeant en cours de **sans justificatif** validité (**si possible avoir l'original**)

de domicile à son nom :

- attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile **depuis plus de 3 mois**